

DEPARTEMENT DE L'YONNE
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLOGNY LA CHAPELLE
COMPTE-RENDU DU MERCREDI 22 MARS 2017

Le Conseil Municipal de Flogny la Chapelle, légalement convoqué s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, le mercredi 22 mars de l'An Deux Mil dix sept à dix huit heures trente, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BOUVET, Maire.

*Présents: Mmes CONVERSAT et INGRAIN, Mr MANSANTI, adjoints
MM. DENOMBRET, RODRIGUES et NICOLAUD, Mmes FORTINI, THINEY et
GROS*

Absents excusés: MM. GOVIN et CAILLIET

Absente: Mme RENAUT

Secrétaire de séance: Mme CONVERSAT

ORDRE DU JOUR

- 1 – Diminution du temps de travail d'un agent en CUI-CAE (2017-17)
- 2 – Embauche d'un agent technique en CUI-CAE (2017-18)
- 3 – Embauche d'un agent d'entretien en CUI-CAE (2017-19)
- 4 – Ouverture d'un poste d'adjoint technique (2017-20)
- 5 – Compétence concernant le PLU (2017-21)
- 6 – Lancement du PLU de la commune (2017-22)
- 7 – Compétence de l'eau (2017-23)
- 8 – Informations diverses

Le Conseil Municipal accepte le compte-rendu du 22 février 2017

1 - Délibérations

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

2017-17 * de diminuer le temps de travail d'un agent d'entretien en CUI-CAE, Melle EL HILALI Hinde, de 28 h à 20 h par semaine, à sa demande, à compter du 1^{er}/04/2017

2017-18 * d'accepter l'embauche en CUI-CAE d'un agent technique à temps complet, Mr JACOB Frank, à compter du 1^{er}/04/2017

2017-19 * d'accepter l'embauche en CUI-CAE d'un agent d'entretien à 20 heures par semaine, Mme MATOS DE SOUSA Maria Augusta, à compter du 1^{er}/04/2017

2017-20 * d'accepter l'ouverture d'un poste d'adjoint technique, échelle C1, à temps complet

2017-21 * à l'unanimité des membres présents qui ont pris part à la délibération, de ne pas donner la compétence concernant le PLU (Plan Local d'Urbanisme) à la CCLTB (Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne)

2017-22 * de lancer les diverses opérations concernant le PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune, en commençant un cahier des charges

2017-23 * suite à un courrier reçu du SIT (Syndicat Intercommunal du Tonnerrois) concernant la compétence de l'eau, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents qui ont pris part à la délibération, décide de ne pas prendre de position maintenant, et préfère attendre de rencontrer les deux syndicats, le SIT et le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) de VILLIERS-VINEUX, au vu des différentes modifications qui pourraient intervenir dans les prochains mois

2 - Informations

- Une réunion avec la commission eau devra être fixée afin de clarifier les raccordements aux réseaux pour les constructions nouvelles
- La chasse à l'œuf aura lieu le mardi 11 avril 2017 pour les enfants des écoles et des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires)

La séance est levée à 19 heures 45

Fait à Flogny la Chapelle le 23 mars 2017

